



Association pour la Promotion des Personnes Sourdes, Aveugles, et SourdAveugles

OFFRE D'EMPLOI

Le Dispositif Jeunes de l'APSA RECRUTE :

1 EDUCATEUR(TRICE) SCOLAIRE SPECIALISE(E) – H/F

CDI à Temps plein

Poste à pourvoir à compter du 01/09/2026

Convention Collective Nationale de Travail des Etablissements et Services pour Personnes Inadaptées et Handicapées du 15 mars 1966

Faire acte de candidature (**CV et lettre de motivation**) auprès de :

Madame la Directrice du Dispositif Jeunes de l'APSA

116, avenue de la Libération

86 000 POITIERS

amagnan@p-s-a.org

Le Dispositif Jeunes de l'APSA accueille 236 usagers entre 0 et 20 ans, porteurs de déficiences sensorielles avec ou sans handicaps associés.

Il est composé des Pôles suivants : inclusion scolaire, communication-sensoriel, préparation à la vie adulte. Vous intervenez sur le pôle inclusion scolaire qui accompagne des jeunes sourds ou malentendants en inclusion scolaire à partir du milieu naturel.

Sous la responsabilité du ou de la chef(fe) de service, vous travaillez en relation directe avec l'équipe pluridisciplinaire, les familles et les partenaires, dont l'Education Nationale.

Description de poste :

- Accompagnement pédagogique et éducatif d'enfants et adolescents en individuel et en groupes



Association pour la Promotion des Personnes Sourdes, Aveugles, et SourdAveugles

- Création et adaptation de programmes et d'outils pédagogiques pour les enfants et adolescents accueillis
- Animation d'ateliers en lien avec des contenus pédagogiques
- Utilisation d'outils d'évaluation et de progression pédagogique
- Rédaction de bilans, suivi des projets individuels des jeunes accueillis et contacts réguliers avec les familles
- Travail en collaboration avec l'Education Nationale et ses partenaires
- Collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire
- Planning sous le rythme scolaire

Profil souhaité et compétences :

- Titulaire d'une LICENCE dans le domaine de l'éducation (type FLE, Sciences de l'Education...)
- Connaissance des handicaps sensoriels, de la déficience intellectuelle, des troubles psychiques et des troubles du spectre autistique souhaitée
- Expérience de pédagogies différenciées
- Maîtrise des outils d'évaluation et d'observation
- Connaissances de la Langue des Signes Française serait un plus
- Maîtrise des outils informatiques
- Permis B

Rémunération : Annualisation sur le barème de la Convention Collective 1966, selon ancienneté, 18 congés trimestriels + Prime SEGUR. Rythme scolaire.

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES : 19/06/2026